

Association Amitié Brie-Bénin

Projet de l'école Houngo et de la Ferme de Tori

Mairie – place Michel Houel

77580 CRÉCY-la-CHAPELLE

Courriel : amitie.briebenin@laposte.net

Site : www.amitie-brie-benin.com



Assemblée Générale Ordinaire – 14 avril 2023

Salle Altmann - Crécy-la-Chapelle

- 1- Rapport moral et financier AADR - Bénin
- 2- Rapport moral et financier ABB
- 3- Projets ABB
- 4- Appel des cotisations

L'assemblée générale s'est tenue salle Altmann en présence de 28 membres. 15 membres, empêchés, s'étaient fait représenter.

Merci à Mme Hadey, adjointe à la municipalité de Crécy-la-Chapelle, pour sa présence et son soutien.

1 - AADR – Association d'Action pour le Développement Rural

BILAN FINANCIER ET RAPPORT MORAL : exercice 2022

BILAN FINANCIER

I. PRODUITS

1.1 Solde de l'exercice antérieur

741.89 euros (486 645 f) = TOTAL 1

1.2 Subventions versées par ABB

Don de la famille de Françoise (*versés par ABB en septembre 2021*) :

920 euros : salle informatique à l'école Houngo (tables et bancs)

520 euros : aide à la remise en état du toit de la paillette

2000 euros + 1162 euros = 3162 euros : aide pour la construction de l'enclos pour vaches (2 000€ *versés par ABB en septembre 2021*)

440 euros : aide à la formation professionnelle de 3 jeunes de Tori (solde sur 2 ans) (*versés en totalité par ABB en septembre 2021*)

1000 euros : aide ponctuelle à la nourriture des poules

100 euros : aide à Michel (forgeron)

533 euros : aide à la construction d'une douche sur la ferme

3330 euros : aide à la construction de latrines dans le village de Gansa

TOTAL 2 : 10 005 euros soit 6 562 850 f

1.3 Vente de vaches, porcs, de poissons et de lapins (janvier – décembre 2022)

Bœufs et vaches (4), veaux (6) : 2 450 000 f
Porcs adultes (38) : 2 225 000 f
Poissons : 770 000 f
Lapins (355) : 1 220 000 f
Soit 6 665 000 f (10 160.73 euros) = TOTAL 3

1.4 Vente des œufs et poules (janvier – décembre 2022)
10 150 000 f (15473.58 euros) = TOTAL 4

1.5 Service d'eau :
145 000 f (221.05 euros) = TOTAL 5

1.6 Du moulin
275 000 f (tous frais défalqués), 419.23 euros = TOTAL 6

1.7 Du jardin (cornichons-65% de la valeur totale-), tomates, concombres, légumes, piment)
2 045 000 f (3117.58 euros) = TOTAL 7

**TOTAL DES PRODUITS : Total 1 + Total 2 + Total 3 + Total 4 + Total 5 + Total 6 + Total 7 =
26 329 495 f (40 139.06 euros)**

II. DEPENSES :

144 300 f (220 euros) : aide à la formation professionnelle de 3 jeunes de Tori (1an)
2 375 634 f (3621.63 euros) : construction d'un enclos pour les bovins
603 480 f (920 euros) : équipement de la salle informatique à l'école Houngo (tables et bancs)
341 098 f (520 euros) : Réfection de la toiture de la paillote
655 957 f (100 euros) : aide à Michel (forgeron)
480 318 f (732.24 euros) : construction d'une douche sur la ferme
2 286 764 f (3486.15 euros) : construction de latrines dans le village de Gansa

Charges (salaires, nourritures pour les animaux, soins, déplacements, travaux divers, etc)

- Salaire de François (Janvier – décembre 2022) : 50 000 F X 12 = 600 000 F
- Salaire d'Ali (janvier-décembre 2022) : 35 000 F x 12 = 420 000 F
- Salaire de Christian : (janvier- décembre 2022) : 35 000 F x 12 = 420 000 F
- Salaire de Blaise : (janvier-décembre 2022) : 40 000 F x 12 = 480 000 F
- Salaire de Cyprien : (janvier-décembre 2022) : 35 000 F x 12 = 420 000 F
- Salaire de Éric : (janvier-décembre 2022) : 35 000 F x 12 = 420 000 F
- Salaire de Richy : (janvier-décembre 2022) : 35 000 F x 12 = 420 000 F
- Achat de 4 porcs (3 femelles et 1 mâle) : 370 000 F
- Nourriture pour les porcs (drèche, tourteau de palmiste, compléments alimentaires + transport) : 1 055 000 F
- Achat d'alevins + transport : 180 000 F
- Nourriture pour les poissons (provende) : 245 000 F
- Achat de lapins : 95 000 F
- Nourriture pour les lapins (provende) : 525 000 F
- Achat de poussins et de provende pour les pondeuses (janvier – décembre 2022) : 8 480 000 F
- Maintenance de l'installation de plaques solaires + matérielles : 150 000 F
- Produits vétérinaires pour les soins des bêtes (vaches, cochons, lapins, volailles et poissons) : 1 350 000 F
- Déplacements : 650 000 F

- Sarclages : 320 000 F
- Carburant : 510 000 F
- Equipements et matériels pour le jardinage, la porcherie et la lapinerie : 360 000 F
- Achat de graines et de produits de traitement des plantes (jardin) : 650 000 F
- Maintenance et entretien de la pompe immergée pour le château d'eau : 100 000 F
- Culture : manioc, maïs pour les bêtes : 450 000 F
- Frais bancaires : 6000 F X 12 = 72 000 F

TOTAL DES DÉPENSES = 25 629 551 f (39 072 euros)

BALANCE : 26 329 495 f (40 139.06 euros) - 25 629 551 f (39 072 euros) = 699 945f (1067.07 euros)

NB : dans ce solde, il faudra enlever 220 euros pour la prise en charge des frais des formations des trois jeunes pour une année académique encore. Cela donne 1067.07 euros – 220 euros = 867.07 euros (568 760 f)

Pour l'année 2022, le bilan est une fois encore positif. Pour notre budget de fonctionnement, nous avons reçu un appui de 1000 euros de ABB pour aider à l'achat de provende des poules. Cela a fortement aidé.

Pour ce qui concerne les investissements, nous avons continué à réaliser quelques projets grâce essentiellement au financement de ABB.

Mis à part les investissements extraordinaires et en l'absence de « coups durs », la ferme est autonome pour son budget de fonctionnement.

Nos objectifs sont atteints car nous arrivons à faire fonctionner la ferme en assurant les différentes charges liées au personnel et aux activités sur l'exploitation.

Nous faisons travailler surtout plusieurs personnes qui, grâce aux fruits de leur travail sur la ferme, peuvent subvenir à leurs besoins et prendre en charge les leurs. Ainsi, contribuons-nous finalement au développement du village et cela reste un objectif important pour nous.

En 2022, le partenariat entre notre association et ABB s'est poursuivi et s'est concrétisé par de nouvelles actions. En l'occurrence, nos trois jeunes Ferdinand, Gérard et Aubin ont poursuivi leur formation en deuxième année et, grâce à l'aide de ABB, nous avons pu payer leurs frais de scolarité cette année encore. Pour rappel, Aubin suit sa formation en électricité bâtiment ; Ferdinand en plomberie et Gérard en froid et climatisation dans un lycée professionnel d'État à une quinzaine de kilomètres du village de Gansa, village avoisinant notre ferme.

Toujours grâce au financement de ABB, des latrines ont été construites et offertes pour permettre aux villageois de Gansa d'avoir des lieux d'aisance hygiéniquement plus acceptables. Il s'agit d'un petit bâtiment de 4 cabines. La cérémonie d'inauguration a été réalisée en présence d'Hilaire (le chef de village), de ses conseillers et de nombreux habitants du village, grands et petits tous visiblement heureux de ce joyau dont ils saluent la réalisation. Ils n'ont pas manqué d'exprimer en même temps leur gratitude à l'endroit de nos deux associations (ABB et AADR) et de l'entrepreneur qui a réalisé l'ouvrage. A l'occasion, nous avons insisté sur leur responsabilité à en faire un bon usage et à garder les lieux sains et propres.

L'école de Houngo que nous continuons de soutenir pour la scolarisation et le bien-être de ses écoliers a bénéficié en cette année académique 2021-2022 de notre appui pour équiper, en partie, une salle informatique que nous avons contribué déjà à établir l'année d'avant en installant quelques ordinateurs portatifs, dons de l'ABB, pour l'initiation des jeunes à l'outil informatique. Cette fois-ci, la salle a été équipée en tables et bancs. Nous rappelons que l'enveloppe qui a servi à cela

provient de dons recueillis à l'occasion des obsèques de Françoise, dons que sa famille a souhaité mettre à la disposition de ABB pour aider à la réalisation d'une œuvre à Tori.

Il faut souligner que la vision que nous avons est celle d'un développement intégral du village de Gansa et ses environs, à partir de la ferme. Et les écoliers de Houngo viennent pour la plupart du hameau de Gansa, attenant à notre ferme. Du coup, toutes actions que nous pouvons faire, aussi modestes soient-elles et qui contribuent au bien-être de chacun et de tous, nous semblent opportunes.

En face l'école de Houngo se trouve Michel, un handicapé assez lourd qui tient un atelier de forge artisanal. Michel avait sollicité notre aide pour soutenir ses activités. Grâce à 100 euros envoyés par ABB, nous avons pu répondre à son appel en l'aidant à acheter de la matière première (des métaux) pour fabriquer des outils pour la culture (houes, coupes-coupes, etc...).

En ce qui concerne la ferme à proprement parler, tous les secteurs d'activité ont fonctionné au cours de l'année 2022.

Au poulailler, nous avons un peu moins de mille pondeuses, après l'épidémie qui avait ravagé une partie des poules. Elles ont régulièrement pondu, ce qui nous donnait une trentaine de plateaux d'œufs par jour. Mais à la faveur de la fête de Pâques, nous avons dû vendre les pondeuses, leur cycle ayant été atteint. Autrement, nous prenions le risque de rouler à perte car les poules mangent toujours autant mais ne pondent plus régulièrement... Un nouvel élevage a été lancé avec 500 poules pour éviter une longue rupture. Les nouvelles poules ont commencé à pondre au mois de juillet 2022. Mais malheureusement, l'activité a dû s'arrêter, pour le moment, au mois de février 2023 à cause du virus dit de Newcastle qui a décimé les oiseaux. Nous avons juste pu en récupérer quelques-uns qui ont été vendus pour éviter la perte totale. C'est **Cyprien, sa compagne et un jeune (Médard)** qui s'occupent de ce secteur.

Notre paillotte qui accueille nos hôtes, abrite nos réunions de ferme et qui sert parfois de salle d'étude pour quelques écoliers du village a été restaurée. La toiture a été reprise mais en tôles cette fois-ci pour un souci de commodité, de solidité et de durabilité.

A la porcherie, tout va bien sous la conduite **d'Éric et de Richy, aidés de Blaise**, le vétérinaire. Au total, nous avons vendu une quarantaine de porcs engraisés en 2022.

A la lapinerie, c'est pareil. Nous avons continué l'élevage des lapins et en avons vendu plusieurs centaines au cours de 2022.

Pour ce qui est de la pisciculture, les activités de ce secteur qui avaient quelque peu baissé en 2022 ont bien repris avec l'élevage de tilapias et des poissons-chats qui sont vendus en temps opportun. Ce sont Éric et Richy qui s'occupent aussi des lapins et des poissons.

Au niveau des vaches, nous en avons 36 aujourd'hui (petits et grands) dont s'occupe **Ali le vacher** au quotidien. **Sa femme** fait les fromages et les vend. En 2022, nous avons vendu 4 vaches et 6 veaux. Ici, nous notons la construction d'un nouvel enclos en matériaux plus solides pour les vaches, construction financée par ABB.

Au niveau du maraîchage, **Christian, son épouse et leurs enfants** nous aident beaucoup, surtout que nous avons intensifié la production de cornichons, à la faveur d'un partenariat avec des pakistanais qui fournissent les intrants, assurent un accompagnement technique et achètent la

récolte. **François** s'y investit beaucoup aussi. Par rotation, ils cultivent également de la tomate, des légumes, des concombres, du piment, etc.

Cyprien, aidé de Richy et d'Éric, s'organise pour le service du moulin et de l'eau en fonction de la demande.

L'ancienne douche dont se servent les habitants de la ferme étant tombée en ruine, nous avons construit une nouvelle douche pour le confort de ceux qui y vivent et y travaillent. L'ouvrage est un petit bâtiment avec une installation simple, mais correcte. Il a été financé par ABB.

Au total, hormis de nouveaux projets ou de nouvelles activités à entreprendre et qui nécessiteraient l'appui et l'accompagnement des uns et des autres, nous pouvons vraiment dire que nous nous auto-suffisons pour la gestion de la ferme de Tori. Avec les ressources générées par les différents secteurs d'activités, nous pouvons couvrir nos charges. Et nous ne voulons vraiment faire les choses qu'en fonction de nos ressources et des moyens dont nous pouvons disposer.

Merci encore à toutes celles et à tous ceux qui collaborent à cette œuvre, particulièrement à tous les membres et sympathisants de l'Association Amitié Brie Bénin ainsi qu'aux municipalités de Crécy-la-Chapelle et de Villiers-sur-Morin.

Pour l'AADR, Guillaume CHOGLOU

2 - Rapport moral et financier - Amitié Brie Bénin - année 2022

- Rapport moral ABB :

- 50 membres adhérents (60 en 2021)
- Près de 400 « sympathisants » (liste de diffusion)
- 3 réunions du Conseil d'administration (mars, juillet et novembre)
- Changement d'assurance pour une économie substantielle- *assurance de 2023 est de 96,46 € pour la période mars- décembre au Crédit Agricole – au lieu de 149,59 € en 2022 ; le coût annoncé par Générali pour 2023 était de 175,75 soit plus important)*
- Assemblée générale le 25 mars 2022 et la présence de Guillaume Chogolou au Conseil d'Administration du 8 juillet. Un compte-rendu complet a été envoyé par mail à tous les membres et sympathisants
- Participation à deux manifestations très bien organisées :
 - La **Foire de la St Michel** (enveloppes gagnantes : dons des sympathisants). Une foire très réussie grâce à une organisation rigoureuse et bienveillante des bénévoles efficaces.
 - Le **Marché de Noël**, fête accueillie avec joie par tous, moment de retrouvailles. Les objets de l'artisanat béninois ont vite trouvé preneur : animaux en ébène, beurre de Karité, tissus...
- La participation à une rencontre de **sensibilisation au bénévolat au lycée Maurice Rondeau** à Bussy-Saint-Georges.

- **La réunion d'échanges avec les élèves de CE2 de l'école l'Eau Vive** à Crécy-la-Chapelle. Ils avaient gagné un prix de 100€ et l'avaient destiné à des enfants défavorisés. Ils avaient choisi ceux de l'école Houngo à Tori-Avamé. **Une générosité remarquable.**
- L'intervention de Nicole Latieule à la maison de retraite de Crécy-la-Chapelle : peintures africaines et échanges sur le Bénin.
- La mise à jour du site internet www.amitie-brie-benin.com toujours assurée bénévolement par Jean-Michel Sagnes qui en assume de plus les frais.
- Des membres du bureau, des membres de l'association, des sympathisants très investis dans l'organisation des manifestations
- **Subventions :**
 - La commune de Crécy-la-Chapelle a donné une subvention de 600 € pour 2022
 - La commune de Villiers-sur-Morin a donné 100 €

Grand merci pour ces subventions
- La somme de 5 165,00 € a été adressée par ABB à AADR en mai 2022 pour l'achat de poussins, la construction des latrines, de douches à la ferme, et pour l'enclos. Le don des amis de Françoise Vaczlavik, soit 1440€ envoyés au Bénin a permis la réfection de la paillote sous laquelle les jeunes peuvent travailler ainsi que l'équipement de la salle informatique de l'école Houngo (tables et bancs). Cette salle porte son nom.

Un grand merci

- A tous ceux qui se sont investis dans les préparations, animations : Germaine, Jeannine, Mireille, Brigitte, Nicole, Nad, Elisabeth ..., Patrice, Jean-Paul, Jacques, Michel, Jean-Michel, Alain, Christian, Michel, Marc...
- A Marc Robert pour son aide logistique et son soutien financier lors de la Foire de la Saint Michel
- A la commune de Crécy-la-Chapelle et l'association AC'Magic qui nous ont aidés pour la Foire de la Saint Michel et le Marché de Noël.
- Au Père Michel Henrie, au Père Thierry Leroy qui nous soutiennent,
- Aux municipalités qui nous aident : Villiers-sur-Morin et Crécy-la-Chapelle pour les subventions qu'elles ont accordé à l'association,
- A tous les généreux donateurs, ceux qui offrent des lots pour la Foire de la St Michel : commerçants créçois, anonymes...
- Aux maires, et particulièrement à Bernard Carouge qui était maire de Crécy-la-Chapelle, au Conseil Municipal de Villiers sur Morin, à nos sénateurs et députés, à tous ceux

qui n'ont jamais manqué de s'intéresser à notre action, nous ont visités à chaque manifestation.

- Bilan financier de l'année 2021

Amitié Brie Bénin : Actions, dons et subventions 2022				
	Date	Frais	Rentrées	Solde
Actions				
Foire de la Saint Michel	Septembre		840	840
Marché de Noël	Décembre	50	1000	950
Cotisations			750	750
Dons			730	730
Dons personnels ponctuels			340	340
Don CE2			100	100
Autre don : OGEC Maurice Rondeau			100	100
Intérêts livret				38,55
Subventions				
Crécy-la-Chapelle				600
Villiers-sur-Morin				100
total recettes			3860	4548,55
Excédent 2021				5753,24
Total				10301,79
Dépenses				
Virement vers AADR	Mai : poussins, latrines, douche suppl. enclos			5 165,00
Achats St Michel				40
Lettre recommandée assurance				6,38
Frais d'assurances				149,59
Frais paiement assurance				3,8
Frais de transfert de fonds	Mai			26,7
Achat artisanat Bénin Marché de Noël	Avril - Abomey			80
	Octobre -	150		150
Total dépenses				5 621,47
Solde				4 680,32
Etat des comptes au 31 -12- 2022				
	2022			
	Livret			3830,18
	Compte courant			770,27
	Espèces en caisse			79,87
	Total			4680,32

Cotisation : le conseil d'administration réuni le 29 mars 2023 a proposé de maintenir le montant de la cotisation individuelle à 15€.

Vote : bilan moral et bilan financier validés à l'unanimité

3 - Projets pour l'année 2023

❖ **Événements et manifestations** prévus à ce jour :

- Réunion avec Guillaume Chogolou : date à fixer pour début juillet ou début septembre
- La municipalité a confirmé sa décision de ne pas organiser la Foire de la St Michel
- Si le Marché de Noël peut avoir lieu, nous espérons y être invités
- Un concert ... peut-être
- Nous vous informerons des manifestations auxquelles nous participerons et de la subvention que la municipalité nous octroiera.

❖ **Les projets béninois que nous vous proposons aujourd'hui de soutenir grâce à votre aide et pour un total de 3886 € :**

- Le soutien à l'élevage de poules pondeuses et l'aide à l'achat/nourriture de 500 poussins après l'éradication des poules atteintes de la maladie de Newcastle, soit
2 646 €.
- Le suivi de la salle informatique à l'école et l'achat de 100 livres scolaires (maths et français) pour la classe de CE2, soit
240 €.
- La participation aux suppléments engendrés lors des réalisations de l'enclos des bovins, des douches à la ferme et des latrines, soit
1 000 €

L'association encourage les 3 jeunes de Tori en formation professionnelle sur 3 ans ; elle a financé leurs études. Le suivi est assuré par les membres de AADR avec un engagement pour ces jeunes de travailler dans leur domaine et leur village après la formation.

Ces projets, proposés par AADR au Bénin et par le conseil d'administration de Amitié Brie Bénin ont été validés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Merci beaucoup à Guillaume Chogolou qui visite régulièrement l'école et la ferme, qui soutient les enseignants, et à son frère, François qui passe beaucoup de temps sur place pour mener à bien ces réalisations.

Nous avons sollicité une subvention auprès de la municipalité de Crécy-la-Chapelle dont le soutien nous est très précieux.

Pour toutes les manifestations, nous avons besoin de vous, de bénévoles ! Venez nous rejoindre et partager ces moments en toute convivialité...

4 – Proposition d'un voyage au Bénin

La 2^{ème} partie de notre réunion a été consacrée à la proposition d'un voyage ouvert à 12 membres environ, à travers le Bénin et le Togo en novembre 2023. Connaître certains aspects de la culture béninoise, prendre conscience de l'accueil réservé même dans les régions isolées permet de mieux appréhender l'aide que nous pouvons offrir, mais aussi ce que les béninois nous apportent par les valeurs qu'ils défendent.

5– Appel des cotisations pour l'année 2023 :

La cotisation individuelle reste fixée à 15 € (soit 30 € pour un couple)

Merci de vos dons et cotisations !

L'échange convivial de cette soirée s'est poursuivi autour d'un verre de l'amitié.

Et n'hésitez pas à consulter le site internet www.amitie-brie-benin.com
et la page facebook : Amitié Brie Bénin

Pour rappel

- **Le personnel de la ferme**

- ✓ Pour la gestion : François, Maurice, Blaise et Blanche (comptabilité)
- ✓ Le vacher, Ali, de l'ethnie Peulh, qui gère les bêtes et sa femme qui fait et vend le fromage. Ils ont 2 filles et ils ont accepté que l'aînée aille à l'école. La seconde est encore trop petite.
- ✓ Cyprien et son épouse s'occupent du poulailler, du nettoyage.
- ✓ Richie et Éric, 2 étudiants qui étaient en stage dans le cadre de leur formation universitaire ont demandé à poursuivre leur expérience. Ils sont responsables des lapins, des porcs, des poissons et du maraîchage.
- ✓ Un couple s'occupe avec ses enfants, du développement du maraîchage : cornichons, concombres, piments, citronnelle, tomates, salades Les cornichons seront vendus à une entreprise
- ✓ Des saisonniers sont employés pour les récoltes, le nettoyage et sont recrutés au village. Ils sont rémunérés à la journée ou à la tâche
- ✓ Blaise, le vétérinaire, ayant développé d'autres activités et fait de nombreux stages (il s'est spécialisé dans la police fluviale qui intervient sur les lacs et lagunes), un jeune vétérinaire intervient en complément à la ferme.

La ferme est gérée sous un statut de coopérative, ce qui permet de vendre les produits avec une fiscalité très réduite.